

LA MARÉE MONTANTE

DE KAMOURASKA

JOURNAL COMMUNAUTAIRE DE KAMOURASKA

VOL. 19 N°3 JUIN 2018



CENTRE DE RÉNOVATION

CAMILLE DUMAIS



1005, Lévesque, Saint-Pascal 492-2347

www.camilledumais.com

- ▶ Portes et fenêtres
- ▶ Matériaux de construction
- ▶ Service de décoration
- ▶ Poêles et foyers
- ▶ Outillage à bois

Construction

Yves Gosselin

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

Spécialiste en rénovation de maison ancestrale
et construction neuve d'allure ancestrale



418 492-3492

Cell. : 418-714-5736

9, route Lauzier
Kamouraska

Vie municipale

DES NOUVELLES DE L'ASSOCIATION DES PLUS BEAUX VILLAGES DU QUÉBEC



L'assemblée générale annuelle de l'Association des plus beaux villages du Québec s'est tenue du 9 au 11 mai derniers à l'Auberge de la pointe de Rivière-du-Loup. Cette année, les villages hôtes étaient Notre-Dame-du-Portage, Cacouna et

Kamouraska, ce qui a permis aux participants entre autres de prendre part à une visite guidée afin de découvrir et d'en apprendre plus sur ces belles municipalités. C'est lors de la soirée souper gala du jeudi soir soulignant les 20 ans de l'APBVQ qu'ont été choisis les nouveaux membres du conseil d'administration :

Au poste de président : Me Bernard Gaudreau, maire de Neuville et préfet de la MRC de Portneuf

Au poste de vice-président : monsieur Sylvain Tremblay, maire de Saint-Siméon (Port-au-Persil) et préfet de la MRC de Charlevoix-Est

Au poste de secrétaire : monsieur Christian Richard, maire de Saint-Antoine-de-Tilly

Aux postes d'administrateurs : madame Cathy Poirier, mairesse de Percé ; madame Ginette Thibault, mairesse de Saint-Denis-sur-Richelieu ; monsieur Jean-Pierre Turcotte, maire de Sainte-Famille ainsi que monsieur Gilles A.

Michaud, maire de notre belle municipalité.

À propos de l'Association des plus beaux villages du Québec

L'Association des plus beaux villages du Québec a été fondée en 1997 par Monsieur Jean-Marie Girardville, qui s'inspira de l'Association des plus beaux villages de France.

Elle se définit comme un réseau de municipalités à caractère rural, dont une partie du territoire renferme un ou des noyaux villageois ou hameaux représentatifs de l'occupation humaine sur le territoire du Québec, tant dans ses aspects géographique qu'historique et culturel, et présentant des ensembles authentiques et harmonieux du patrimoine naturel, humain et architectural formant un paysage de grande qualité.

En 2003, une Association des plus beaux villages de la Terre a été fondée, regroupant la France, la Belgique (Wallonie), l'Italie et le Japon. En 2011, la Fédération des Plus Beaux Villages de la Terre remplace l'association et les membres qui la composent sont: la France, l'Italie, la Belgique (Wallonie), le Japon et le Québec.

L'Association est un organisme qui regroupe aujourd'hui 38 municipalités et villes réparties dans 11 régions touristiques du Québec. Les objectifs de l'APBVQ sont notamment de préserver et de mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager.

La Garde paroissiale et la Municipalité relocalisent leurs défibrillateurs

Suite à la fermeture du guichet automatique de la Caisse de Kamouraska ainsi qu'aux rénovations de la salle communautaire, les deux défibrillateurs présents dans notre secteur ont été déplacés, assurant ainsi un accès 24/24 h à ces appareils qui peuvent sauver des vies.

Celui de la Garde paroissiale a été installé dans l'entrée de l'OMH de Kamouraska, au 80 avenue Morel.

Celui de la Municipalité a été installé dans l'entrée du portique de la bibliothèque.

LA MARÉE MONTANTE
DE KAMOURASKA

Pour nous contacter: Développement de Kamouraska
67, avenue Morel, Kamouraska, QC G0L 1M0
418 492-6523 poste 3
developpement@kamouraska.ca
Le bureau municipal est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 15h30

Prochaine date de tombée:
15 juillet 2018

Ce journal communautaire est publié par Développement de Kamouraska inc. à 325 exemplaires. Il est distribué gratuitement dans tous les foyers de la municipalité de Kamouraska. Les personnes intéressées vivant à l'extérieur de Kamouraska peuvent s'abonner au coût de 25\$ par année, frais de poste et de manutention compris, ou **gratuitement en s'inscrivant à la liste d'envoi par courriel**. Politique du journal : Le journal se réserve le droit de modifier les articles pouvant porter préjudice à des personnes tout en prenant soin de conserver la teneur du message.

L'équipe du journal:

Montage : Valérie Dumont et Benoit Randall
Révision linguistique: Claude Langlais
Crédit photo page couverture : Nicolas Gagnon
Images libres de droit : Pixabay

Socio-culturel

KOLLABORATION



// 06 & 07 JUIN //

PORTES OUVERTES

MÉDIATION CULTURELLE ANIMÉE PAR
LE CENTRE D'ART DE KAMOURASKA

DE 16H À 18H

// 09 JUIN //

ENCAN & EXPO

PRÉSENTATION DES CRÉATIONS
À PARTIR DE 13H30

ENCAN SILENCIEUX 13H30

ENCAN CRIÉ 15H00

ENCAN COANIMÉ PAR ANDRÉ MARTEL
ET PATRICK MASBOURIAN

AU CENTRE COMMUNAUTAIRE
DE KAMOURASKA

67, AVENUE MOREL, G0L 1M0



Kollaboration 2018

Les artistes de K18 se réuniront à nouveau cette année au Centre communautaire de Kamouraska pour créer ensemble durant cinq jours, soit du 4 au 9 juin prochain.

Au compte de vingt-six (26), les artistes ont été sélectionnés en mars dernier pour composer une cohorte dynamique, prête à partager et à réaliser des créations collectives témoignant des connaissances et de l'expertise de chacun.

Nous invitons la communauté à découvrir l'imaginaire et les passions des artistes en compagnie de l'équipe du Centre d'art de Kamouraska lors des après-midi portes ouvertes le 6 et le 7 juin de 16h à 18h.

De plus, le 9 juin dès 13h30, la Corporation vous présentera les créations réalisées durant le séminaire. En parallèle à votre visite se déroulera un encan silencieux et, dès 15h. Kollaboration se clôturera par un encan crié. Ces activités de financement représentent une occasion unique de vous procurer des créations originales mélangant différentes formes d'art.

COHORTE K18

Annette Albert – Anne Billy – Jacques Bodart – Josée Bourgoïn – Lisan Denise Chng – Brigitte Clavette – Josée Desjardins – Gabrielle Desmarais – Judith Dubord – Guillaume Dufour Morin – Luce Dumont – Miguel Forest – Jocelyne Gaudreau – Chantal Gilbert – Emmanuel Guy – Ito Laïla Le François – Marquise Leblanc – Annie Lévesque – Manon Lortie – Véronique Louppe – Luc Malenfant – Colette Meehan – Blandine Ouellet – Kathy Ouellette – Jean-Marc Parent – Chantal Poirier.

Socio-culturel

Fêtons les générations

Rendez-vous le
samedi 2 juin 2018!



- 10h00 Accueil au centre communautaire de Kamouraska
- 10h30 Chasse aux trésors des générations
- 12h00 Pique-nique animé **au Parc Chaloult***
Maquillage, musique et animation—apportez votre lunch!
- 13h30 Soccer, souque à la corde et pleins de jeux loufoques!*(au terrain de soccer)
- 16h00 Collation pour les plus jeunes* ... surprise de la Fée gourmande!
- 17h30 **Souper spaghetti César**
10\$ adulte — 5\$ enfant — Gratuit pour les élèves de l'école Saint-Louis
Achat des billets et renseignements auprès de
Claude Langlais ou Jean-Guy Charest
418 492-2984 418 492-3247
- 18h00 Partie protocolaire avec notre famille terrienne
- 20h00 Dévoilement de notre arbre des générations

*En cas de pluie, l'activité aura lieu au Centre communautaire

Renseignements sur la journée: Michel Lavoie 418 863-3770



Plus de 40 artisans du Bas-St-Laurent

76, avenue Morel, G0L 1M0 | (418) 308-0739
info@lefilbleu.ca • www.lefilbleu.ca



400, Chapleau
Saint-Pascal (QC)
G0L 3Y0

tél. : (418) 492-2902
télé. : (418) 492-7566

courriel : iga08595andre.tanguay@sobeys.com



André Tanguay
Propriétaire

Socio-culturel

Déception devenue bénédiction

Lors de notre première rencontre pour préparer notre souper annuel au crabe, une première déception nous attendait. On nous dit que la salle de réception avait été un peu diminuée sur sa longueur... On fait quoi alors? Après réflexions, pourparlers, suggestions, démarches de toutes sortes, tous ensemble nous décidons que pour cette 5^e année, nous aurons notre souper lors de deux soirées, dans la salle de notre village, à Kamouraska même.

D'abord, nous demanderons à Bernard ce qu'il en pense. Sa réponse est claire et précise. Oui! on étalera le souper sur deux soirs. « Je suis prêt pour deux samedis de suite », a-t-il répondu. Bravo! Tous les commanditaires sont d'accord; aucun n'a hésité.

La limite de personnes assises pour un repas est de 210; il ne faudrait pas dépasser ce nombre. Jérôme est là qui surveille; c'est son travail et il le fait bien. Benoît nous aidera en imprimant tous les billets qui seront de deux couleurs, plus pâles pour le 21 avril et plus foncées pour le 28 avril. Il nous préparera aussi un beau napperon avec tous les noms des commanditaires, les anciens qui nous reviennent à tous les ans et des nouveaux, heureux de s'impliquer pour la réfection du quai Taché, Phase III.

Les billets aussitôt prêts, comme à tous les ans se vendent vite, et dès que la salle du 1^{er} souper est complète, on en offre pour le 2^e souper. On pourra cette année en avoir pour tous les amateurs qu'ils soient d'ici ou des autres paroisses. Notre salle est tellement belle et accueillante que nous sommes heureux de la faire voir à tous et nous oublierons, pour cette fois, le décor sur le théâtre. Nous installerons plutôt une grande toile

où des vidéos de la pêche au crabe, des belles photos de Kamouraska et tous les noms des commanditaires défilent en boucle. Et surtout, pas de musique pendant le souper... Les gens aiment parler, se rencontrer, s'interpeler. La joie et le plaisir sont au menu avec celui de notre chef cuisinier Michel qui nous a concocté des mets très appréciés. Le crabe, comme toujours, était succulent et pour les non-mangeurs de fruits de mer, des brochettes remplaceront le crustacé.

Il ne faut surtout pas oublier une leçon : agir sur le négatif (*notre déception du début*) pour en créer du positif (*deux soupers réussis*). C'est ce que nous aurons vécu lors de ces deux soirées d'avril 2018!

Pierre, notre trésorier, est à comptabiliser tous les argents reçus et on connaîtra bientôt le résultat de ces soupers jumeaux.

Un grand merci à tous ceux et celles qui ont travaillé pour obtenir ce magnifique résultat. Merci aux vendeurs et vendeuses de billets, aux nombreux et généreux commanditaires qui ont ouvert bien grand leur porte-monnaie. Merci pour les provisions de toutes ces bonnes choses qui n'ont pas manqué. Merci aux aides à la cuisine, au bar, dans la salle, à l'accueil, aux jeunes au service des tables dirigées par Guylaine et aux hommes forts affectés au transport des cabarets. Chacun était à sa place et accomplissait à la perfection le travail demandé. Le lendemain, le cœur heureux, on a tout remis en ordre. Merci à la Municipalité pour cette belle salle fonctionnelle et pour la cuisine si bien aménagée.

Bravo à vous tous, gens de Kamouraska et des environs!

Magdeleine, secrétaire du Patrimoine maritime

BALAI DE RUE - PELLE - GRAVIER - DÉNEIGEMENT
MARTEAU HYDRAULIQUE - CHAMP D'ÉPURATION

EXCAVATION
Robert Dionne & Fils

418 492-5863

6, route de Kamouraska
Kamouraska (Québec) G0L 1M0

FIX AUTO
KAMOURASKA

SÉBASTIEN MASSÉ, PROPRIÉTAIRE
DIRECTEUR D'ATELIER

216, rue Rochette
St-Pascal, Québec, G0L 3Y0
Tél.: 418 308-1001
Télé.: 418 308-1002
kamouraska@fixauto.com
fixautokamouraska.com

Socio-culturel

NETTOYAGE DES BERGES!



Prêts pour un petit nettoyage des berges?
À vos chaudières et bottes de pluie, le

9 JUIN, DÈS 9H00

Le comité de développement de Kamouraska vous donne rendez-vous pour une petite cure de nettoyage de nos plages!

RENDEZ-VOUS AU QUAI MILLER.



Votre comité de développement!



La Fête nationale du Québec

23 juin au quai Miller
dès 17h00

SOUPER POUTINE (17H00 À 20H00)
ANIMATION—MUSIQUE
FEU DE JOIE
FEUX D'ARTIFICES
BREUVAGES VENDUS SUR PLACE!

En cas de mauvais temps, l'activité aura lieu à la salle communautaire.

Membre affilié

 **familiprix**

Pharmacie
Raphaëlle Paradis et Marcelle Pelletier inc.

Heures d'ouverture

Lundi - Mardi - Mercredi	9 h à 20 h	555, rue Taché Saint-Pascal (QC) GOL 3Y0 Tél. : 418 492-1234 Télé. : 418 492-6221 Courriel : bsr@familiprix.com
Jeudi - Vendredi	9 h à 21 h	
Samedi	9 h à 17 h	
Dimanche	10 h à 13 h	

Ramonage de cheminées
Frédéric Pilote

Cell. : 418 894-8608
Bur. : 418 860-2100
ramonage.fp@hotmail.com

Ramonage / Inspection
Installation / Réparation
Déneigement de toitures
Location de nacelle à l'heure ou forfait

280, rue Principale, C.P. 561, Saint-Antonin, Qué, GOL 2J0

Socio-culturel

Un Reg'Art qui vieillit bien!



En 1998, une vingtaine d'artistes de la région se regroupaient afin de se faire connaître et d'offrir aux visiteurs une offre culturelle différente au « plus beau village du Bas-du-Fleuve » : Kamouraska. Grâce à la collaboration de la Municipalité, les artistes ont pu bénéficier d'un espace d'exposition où, chacun leur tour, ils assuraient la surveillance de l'endroit, les jours d'ouverture en été. Le Groupe REG'ART était né! Vingt ans plus tard, le Groupe est bien vivant! C'est encore la même formule qui prime avec la présence d'un artiste à l'œuvre qui accueille les visiteurs à la galerie, située aujourd'hui dans la salle Georges-Guy, à la sacristie inférieure de l'église.

Du sous-sol de l'Ancien Palais de Justice en passant par le local de l'Âge d'Or (aujourd'hui la bibliothèque) et l'école, plusieurs artistes ont défilé. Le Groupe compte encore sept membres fondateurs dont cinq sont actifs : Andrée

Alexandre, Hélène Bérubé, Martine Gagné, Murielle Lévesque et Réjeanne Pelletier. Danyèle Bélanger, Denis Briand, Hélène Desjardins, Thérèse Lévesque, Francine Ouellet et Myriam Toussaint complètent la liste des artistes qui exposeront cet été. France Beaudry, Roxanne Cournoyer, Marie-Jeanne Gagnon, Carole Noël, et Louise Pelletier sont membres du groupe, mais n'exposent pas cette année.

Pour célébrer leurs 20 ans d'existence, les artistes vous accueilleront le 24 juin de 14h à 16h à la galerie. Ils vous offriront un petit rafraîchissement sous le gazébo, pendant que vous pourrez faire le tour des tableaux exposés à l'extérieur, et dans la galerie.

Par la suite, la galerie sera ouverte à partir du 30 juin jusqu'à la Fête du travail où notre « REG'ART en COULEURS » viendra clore la saison 2018.

Ce sera un plaisir de vous rencontrer!

Martine Gagné, secrétaire et Hélène Desjardins, présidente du Groupe Reg'Art

Procurez-vous un foyer extérieur CONFORME!

INCENDIE

Saint-Pascal

Foyer extérieur : Quoi de plus plaisant que de veiller près du feu les soirées d'été? Les feux de camp sont autorisés à condition d'être contenu dans un foyer extérieur conforme. On entend par foyer extérieur conforme : foyer conçu pour l'usage extérieur, fabriqué de matériel incombustible, fermé sur ses 4 côtés de grillage et dont l'extrémité de la cheminée est munie d'un pare-étincelles. Gardez votre feu en surveillance constante et refroidissez les tisons avant d'aller dormir. La plupart des quincailleries et magasins de grandes surfaces vendent ce type d'appareil.

BERNARD GÉNÉREUX DÉPUTÉ

MONTMAGNY—L'ISLET—
KAMOURASKA—RIVIÈRE-DU-LOUP

BERNARD.GENEREUX@PARL.GC.CA
WWW.BERNARDGENEREUX.CA
1-855-881-9876

6, RUE ST-JEAN-BAPTISTE EST, BUREAU 101, MONTMAGNY (QC) G5V 1J7
277, RUE LAFONTAINE, RIVIÈRE-DU-LOUP (QC) G5R 3A9
PIÈCE 217, ÉDIFICE WELLINGTON, OTTAWA (ON) K1A 0A6

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

Norbert Morin
Député Côte-du-Sud
418 492-7730

Socio-culturel

LA MUNICIPALITÉ DE KAMOURASKA RENOUVELLE SON ADHÉSION AUX FLEURONS DU QUÉBEC

La Municipalité est heureuse d'annoncer qu'elle a renouvelé son adhésion au programme des Fleurons du Québec pour les trois prochaines années. C'est avec fierté que la municipalité avait obtenu, en 2015, 4 fleurons sur une possibilité de cinq, valables jusqu'en 2017. Le renouvellement de notre adhésion nous permettra de recevoir de nouveau la visite des classificateurs et d'obtenir, à l'automne 2018, notre nouvelle cote de classification des Fleurons du Québec.

Rappelons que la classification horticole des Fleurons du Québec constitue une reconnaissance officielle des efforts de toute la collectivité pour obtenir à long terme un milieu de vie plus beau, plus sain et plus vert. L'an dernier, 42 municipalités ont réussi à décrocher un fleuron additionnel lors de leur visite de reclassification! **C'est dans cet esprit que nous invitons l'ensemble des citoyens à jardiner et fleurir leur environnement dès maintenant, car il s'agit d'un défi collectif.**

Les classificateurs Fleurons du Québec reviendront évaluer notre municipalité au cours de l'été 2018. Ils visiteront 60 % de notre territoire et évalueront les aménagements horticoles et

paysagers qui sont à la vue du public. Les critères d'évaluation touchent notamment la propreté, l'entretien, la variété des éléments horticoles et l'état visuel du paysage municipal. Les points sont répartis dans 5 domaines d'embellissement:

- 340 points attribués au Domaine municipal
- 230 points attribués au Domaine résidentiel
- 180 points attribués au Domaine institutionnel
- 140 points attribués au Domaine commercial et industriel
- 160 points attribués aux initiatives communautaires et au développement durable

Tous ensemble, poursuivons nos efforts d'embellissement durable de la municipalité!

Ayant tout juste célébré son 10e anniversaire, le programme de classification horticole des Fleurons du Québec a connu un succès immédiat et suscite un engouement croissant : il regroupe aujourd'hui 355 municipalités dans toutes les régions de la province et rejoint plus de 40 % des citoyens québécois.



Fier partenaire
des événements
d'ici

PROMUTUEL
ASSURANCE



PROMUTUELASSURANCE.CA

Saint-Pascal * 418 492-2014

La Pocatière * 418 856-4429

76, AVENUE MOREL, GOL 1MO | 418 308-0739
Profitez de l'été chez Côté Est ! Pour en savoir plus sur nos
nouveaux services, consultez notre site internet : www.cote-est.ca

Socio-culturel

La Grande Virée des Créateurs de Kamouraska

À compter du 24 juin, Kamouraska offrira un circuit de visites d'atelier de créateurs artisans, et ce, jusqu'à l'Action de Grâce. Le circuit La Grande Virée des Créateurs propose quatorze visites d'atelier. Une occasion de vivre de multiples émotions avec des gens de passion! Unique dans la région, le circuit contribue à faire connaître les artistes et artisans kamouraskois, à mettre en valeur des ressources déjà en place et de surcroît à bonifier son offre touristique. Quatorze créateurs ouvrent les portes de leur atelier pour partager leur savoir-faire et présenter un tour d'horizon de

leur production. C'est un moment privilégié de multiples rencontres dans l'intimité de leur univers. Des gens de passion et du talent à revendre!

Lancement de la Grande Virée le 24 juin

Artistes et artisans seront à leur atelier pour vous présenter leurs nouvelles créations. Des pièces de leur production vous attendent « su'l perron! » C'est un rendez-vous!

Informations : Réjeanne Pelletier (Peintre) 418 551-6547

14 visites d'atelier



Yves Ayotte - peintre
151, route de Kamouraska
819 373-7409



Quai n° 3 - peintres
55, avenue Morel
418 492-9090



Quai des Bulles - savonnerie
artisanale - 66, avenue Morel
418 492-9673



Le Fil Bleu - métiers d'art
76, avenue Morel
418 308-0646



Galerie Reg'Art - peintres
Sacristie de l'Église
418 856-2589



Michel Leroux - peintre
152, avenue Morel
450 449-9514



Guy Chenard - ébéniste
horloger - 168, avenue Morel
418 492-2539



Art Populaire - Luce Lévesque
135, avenue Morel
418 371-0959



Écho de la mer - joaillière
139, avenue Morel
418 308-3011



Steve Dumont - ébéniste
143, avenue Morel
418 492-6214 sur appel



Atelier de miniatures - aquarelle
216, avenue Morel
514 386-1114 sur appel



Site Interprétation de l'anguille
205, avenue Morel
418 492-3935



Réjeanne Pelletier - peintre
4, route Lauzier
418 551-6547 sur appel



Les Savons Kimi - savonnerie
363, Rang du Cap
418 894-9414 sur appel

Carte du circuit
disponible au
bureau d'accueil
touristique de
Kamouraska



Conseil municipal de Kamouraska



Résumé du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 9 avril 2018

Sous la présidence du maire, monsieur Gilles A. Michaud, la réunion est ouverte ; tous les membres du conseil sont présents.

DÉPÔT ET ACCEPTATION DES ÉTATS FINANCIERS POUR L'ANNÉE 2017

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska accepte le rapport financier déposé par monsieur Gilles Lebel de la Firme Mallette applicable à l'année 2017.

RENOUVELLEMENT DU MANDAT D'UN VÉRIFICATION COMPTABLE POUR L'ANNÉE 2018 DE MALLETTE S.E.N.C.R.L.

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska renouvelle le mandat de vérification comptable pour l'année 2018 de Mallette S.E.N.C.R.L.

RAPPORT SUR L'ÉLECTION PARTIELLE À LA FIN DE LA PÉRIODE DES MISES EN CANDIDATURES LE 16 MARS 2018

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose au conseil municipal un rapport sur l'élection partielle pour un poste de conseiller municipal laissé vacant suite à la fin de la période des mises en candidature le 16 mars dernier. Au poste # 6 : Denis Robillard

DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES D'UN ÉLU MUNICIPAL

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose au conseil municipal la déclaration d'intérêts pécuniaires d'un élu municipal suite à l'élection partielle fixée au 15 avril 2018 soit monsieur Denis Robillard. Un rapport écrit sera transmis au MAMOT – secteur de Rimouski.

DÉPÔT D'UN RAPPORT PORTANT SUR LA LISTE DES PERSONNES PHYSIQUES AYANT VERSÉ DES SOMMES D'ARGENT AUX FINS DE CONTRIBUTIONS ÉLECTORALES

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose au conseil municipal le rapport DGE-1038 portant sur la liste des personnes physiques ayant versé des sommes d'argent à un candidat ayant déposé un bulletin de candidature valide au 16 mars dernier date à laquelle se tenait la fermeture des mises en candidature

pour une élection partielle qui avait été fixée au 15 avril 2018. Ce rapport est déposé même si aucune contribution n'a été versée au candidat. L'original de ce rapport sera transmis au Directeur général des élections du Québec.

APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER - ANNÉE 2017 DE L'OMH DE KAMOURASKA

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska accepte le rapport financier 2017 déposé par monsieur Gilles A. Michaud, représentant de l'OMH de Kamouraska.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU FOND D'APPUI AU RAYONNEMENT DES RÉGIONS (FARR) POUR UN PROJET INTERNET PAR WIFI DANS CERTAINES MUNICIPALITÉS DU BAS-SAINT-LAURENT

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE les membres du conseil municipal de la Municipalité de Kamouraska s'engagent à verser annuellement un montant maximum de 300 \$ pour contribuer au rehaussement de la bande passante Internet ; **QUE** les membres du conseil municipal de la Municipalité de Kamouraska s'engagent à remplacer, en cas de bris d'un ou des équipements, pour un montant maximal de 2 500,00 \$ et ce, pour une durée de cinq (5) ans à partir de la date de mise en service du projet.

NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT MUNICIPAL À L'ASSOCIATION DES PLUS BEAUX VILLAGES

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska mandate et autorise monsieur Gilles A. Michaud, maire à assister aux assemblées ordinaires et/ou générales de l'Association ; **QUE** les frais de déplacements et de séjour soient remboursés, si applicable.

NOMINATION DU REPRÉSENTANT MUNICIPAL DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE AUPRÈS DU C.R.S.B.P.

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska désigne madame Viviane Métivier, conseillère municipale, représentante de la municipalité auprès du

Centre régional de services aux bibliothèques publiques du Bas Saint-Laurent ; **QUE** la présente résolution rescinde toute résolution antérieure concernant la nomination d'un représentant auprès du C.R.S.B.P.

AJOUT D'UN SIGNATAIRE À LA RÉSOLUTION # 2019-01-11 CONCERNANT LA SIGNATURE DE L'ACTE DE SERVITUDE ENTRE BELL, HYDRO-QUÉBEC ET LA MUNICIPALITÉ DE KAMOURASKA

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska autorise le maire, monsieur Gilles A. Michaud, à signer conjointement avec la directrice générale, l'acte de servitude Bell et Hydro-Québec préparé par Me Claude Gagnon concernant le dossier Bell no : 203400.

MANDAT À LA MRC DE KAMOURASKA (MODIFICATION À RÈGLEMENTATION DE ZONAGE

(ENTREPOSAGE EXTÉRIEUR) – SECTEUR ROUTE LAUZIER

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska autorise monsieur Simon Faucher de la MRC de Kamouraska à procéder à la préparation d'une modification qui sera apportée au règlement de zonage (1991-02) de la municipalité concernant l'entreposage extérieur dans le secteur de la route Lauzier.

DOSSIERS CCU

Les personnes intéressées à connaître les dossiers étudiés par le CCU peuvent consulter la version intégrale du procès-verbal sur le site internet de la municipalité ou sur place au bureau municipal.

INFORMATIONS DU MAIRE

- Suivi dossier de mise aux normes de l'eau potable.
- Dossier citernes dans le milieu urbain.
- Invitation à l'inauguration du Centre communautaire (locaux réaménagés).
- Désinfection du puits existant : à suivre à la fin du mois d'avril.

RENOUVELLEMENT DU MEMBERSHIP DE

Conseil municipal de Kamouraska



LA SADC DU KAMOURASKA 2017-2018

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska renouvelle son membership à la SADC du Kamouraska pour l'année 2018-2019. Coût : 30.00 \$; **QUE** monsieur Gilles A. Michaud, maire, soit désigné comme représentant de la municipalité.

RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION 2018-2019 À URLS DU BAS-SAINT-LAURENT

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska renouvelle sa carte de

membre à l'Unité Régionale de Loisir et de Sport du Bas-Saint-Laurent pour l'année 2018-2019. Coût : 100.00 \$.

OFFRE DE PARTENARIAT FINANCIER RELATIVEMENT À LA SOIRÉE DU 25e ANNIVERSAIRE DES SERVICES KAM-AIDE INC.

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska accepte l'offre de partenariat financier déposée par les Services Kam-Aide Inc. relativement à la soirée du 25e

anniversaire de fondation. Contribution financière : 50.00 \$.

PÉRIODE DE QUESTIONS

-Document sous forme de pamphlet afin de connaître davantage la réglementation municipale en vigueur dans la municipalité.

-Dossier sur le nouveau rôle d'évaluation.

FERMETURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Résumé du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 7 mai 2018

Sous la présidence du maire, monsieur Gilles A. Michaud, la réunion est ouverte ; tous les membres du conseil sont présents.

NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT MUNICIPAL AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska accepte la nomination de monsieur Denis Robillard, conseiller municipal, à titre de représentant municipal, au Comité Consultatif d'Urbanisme, et ce, pour une période de deux (2) ans.

REMPACEMENT DU RÉSERVOIR D'EAU DU CAMION AUTOPOMPE GMC 1998

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska : autorise la Ville de Saint-Pascal à effectuer le remplacement du réservoir à eau du camion autopompe GMC 1998 selon l'évaluation des coûts soumise par Carl Thibault en date du 6 avril 2018 pour la somme approximative de 11 000 \$ excluant les taxes; autorise toutes les réparations requises au châssis du camion afin de le rendre conforme et sécuritaire pour le remplacement du réservoir d'eau de 800 gallons, étant entendu que ces travaux ne peuvent être évalués avant le retrait du réservoir et que le coût de ces travaux s'ajoutera au montant estimé pour le remplacement du réservoir; confirme son engagement à payer sa part des coûts tel que prévu à l'entente intermunicipale relative à la sécurité incendie.

AUTORISATION POUR TRANSFERT DU SURPLUS 2017 AQUEDUC-ÉGOUTS

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska autorise la directrice générale à procéder à un transfert d'un montant de 74 982.81 \$ du surplus accumulé non-affecté au surplus aqueduc-égouts applicable à l'année 2017.

DOSSIERS CCU

Les personnes intéressées à connaître les dossiers étudiés par le CCU peuvent consulter la version intégrale du procès-verbal sur le site internet de la municipalité ou sur place au bureau municipal.

DEMANDE D'AUTORISATION POUR «VENTE DE GARAGE»

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska autorise madame Sandra Pelletier à tenir une «vente de garage» samedi le 12 mai prochain, au 64, avenue Morel à Kamouraska.

APPUI AU BASEBALL MINEUR DE SAINT-PASCAL

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska appuie financièrement le Baseball mineur de Saint-Pascal pour un montant de : 50,00 \$ dans la catégorie argent.

ACHAT DE BOÎTES ET DE BACS À FLEURS (BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE)

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE, suite à une demande du Musée Régional de

Kamouraska, la municipalité accepte de défrayer l'achat de boîtes et de bacs à fleurs pour fleurir les fenêtres et les abords du local du Bureau d'accueil touristique pour la prochaine saison estivale ; **QUE** l'entretien et l'arrosage soient faits par le personnel du Musée Régional. Coût estimé : 250.00 \$ + taxes applicables.

DEMANDE DE LA MAISON DE LA FAMILLE DU KAMOURASKA VISANT LA MISE EN PLACE D'UNE SALLE DE JEUX POUR LES ENFANTS ET LEURS PARENTS

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska appuie financièrement la démarche entreprise par la Maison de la Famille du Kamouraska afin de mettre en place une salle de jeux qui sera mise à la disponibilité des enfants et de leurs parents. Coût : 200.00 \$.

Avis de motion est présenté par Denis Robillard qu'à une séance ultérieure, la Municipalité adoptera un règlement déterminant le rayon de protection entre les sources d'eau potable et les opérations d'hydrocarbures dans le territoire de la municipalité. Un résumé du projet de règlement est déposé séance tenante par la directrice générale.

INFORMATIONS DU MAIRE

-Suivi sur le dossier de mise aux normes de l'eau potable.

-Nettoyage du puits existant alimentant le

Conseil municipal de Kamouraska



réseau d'aqueduc.

-Visites de l'Association des plus beaux villages jeudi après-midi.

-Revaloriser le Berceau de Kamouraska et le parc Chaloult en collaboration avec la Fabrique Saint-Louis-de-Kamouraska.

ACCEPTATION DU NOUVEAU CONTRAT DE LOCATION POUR LE CENTRE COMMUNAUTAIRE

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska municipalité accepte la nouvelle version du contrat de location EN DATE DU JOUR.

PÉRIODE DE QUESTIONS

-Félicitations pour l'inauguration du Centre communautaire.

-Informations sur les recommandations du CCU vs l'acceptation de celles-ci par les

membres du conseil municipal.

-Questions sur les documents de référence pour étudier les dossiers présentés au CCU.

-Question sur l'arbre des générations (possibilité au Parc Chaloult).

FERMETURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE



LE KAMOURASKA
.COM

FIER DE SON MILIEU AGRICOLE!

Dans le cadre de son plan de développement de la zone agricole, la MRC de Kamouraska a entamé une démarche pour **favoriser l'implantation ou la conservation d'une bande de protection riveraine le long de tous les cours d'eau.**

Pourquoi garder une bande riveraine d'au moins trois mètres?

- Pour stabiliser les berges et éviter les pertes de terrain
- Pour filtrer les matières fertilisantes et les pesticides provenant du champ
- Pour retenir les sédiments emportés par l'eau de ruissellement
- Pour améliorer la qualité de l'eau
- Pour réduire les risques de renversement des tracteurs dans les talus
- Pour favoriser la biodiversité et préserver l'habitat du poisson

Pour en connaître davantage sur les bienfaits des bandes riveraines: www.bandesriveraines.quebec



PHOTO: NICOLAS GAGNON

PARCE QUE LES BANDES RIVERAINES C'EST L'AFFAIRE DE TOUS!

Le bon mot



En collaboration avec l'ABC des Portages, nous vous présentons une série de capsules ayant pour but de promouvoir un bon usage de la langue française.

Capsule 2 : Féminin, masculin ou les 2 ?

un avion
un autobus
un aréna
un orteil

une offre
une auto
une armoire
une vidéo

Mais on peut dire :

un ou une avant-midi /après-midi
un ou une HLM



Faisons le bon choix !

MALLETTE

SENCRL
Société de comptables
professionnels agréés

LL Avec vous, là où ça compte TT

Gilles Lebel, CPA, CA
Carolyn Thériault, CPA, CA
Valérie Mailloux, CPA, CGA

470, avenue Chapleau
Saint-Pascal (Québec)
G0L 3Y0

tél. : 418 492-3515
téléec. : 418 492-9640

www.mallette.ca



Claude Paradis



Venez me rencontrer, il me fera
plaisir de vous conseiller

T. 418.862.3222
C. 418.867.0863

Écocentres MRC de Kamouraska

GUIDE POUR GÉRER VOS RÉSIDUS DE RÉNOVATION, CONSTRUCTION ET DÉMOLITION

Prévoyez-vous rénover cet été?

Saviez-vous que la majorité de vos matériaux de construction, rénovation ou démolition (CRD) sont valorisables?

Cet été, prévoyez le coup! Évitez l'enfouissement en apportant vos matériaux aux écocentres. Mais attention, ce service est offert pour les projets résidentiels seulement.

Astuces en amont des travaux...

Trouvez des matériaux durables ou faits de matières recyclées.

Achetez usagé, consultez le catalogue en ligne de la boutique Écochantier

Astuces durant les travaux

Déconstruire plutôt que démolir afin de pouvoir réutiliser vos matériaux

Affichez les zones de tri des débris, cela vous fera gagner du temps à l'écocentre.

Voici quelques endroits où disposer vos matières :

Les citoyens de la MRC peuvent se rendre dans l'écocentre de leur choix.

<u>La Pocatière</u>	<u>Saint-Alexandre-de-Kamouraska</u>	<u>Saint-Pascal</u>
410, 14 ^e rue Bérubé Mardi, jeudi, samedi de 8 h à 16 h	619, route 289 Jeudi : de 11 h à 20 h d'avril à août Jeudi : de 8 h à 16 h de septembre à novembre 1 ^{er} et 3 ^e samedi du mois de 8 h à 12 h	236, avenue du Parc Mercredi, vendredi, samedi de 8 h à 16 h

Matériaux CRD	Gratuit	Portes, fenêtres, baignoires, éviers, etc.
Matériaux secs	Gratuit	Bardeaux d'asphalte, gypse, vitre, miroir, toilette, céramique, Canexel, déclin de Maso-nite (clapboard), planchers flottants, etc.
Agrégats	Gratuit si moins d'une brouette	Béton, brique, asphalte
Métal	Gratuit	
Bois	Gratuit	Peint, traité, etc.
Végétaux	Gratuit	Branches et troncs seulement
Déchets	25 \$ par remorque domestique (4'X 8'X1,5')	Souche d'arbre, papier goudronné du bardeau d'asphalte, isolants (laine de verre ou mousse isolante), meubles brisés, matelas, plastiques rigides (PVC), fibre de verre, tapis, toiles, caoutchouc, styromousse, déclin de vinyle (clapboard), pré-art, etc.

Pour plus d'information contactez Co-éco 418-856-2628.



Desjardins

Caisse du Centre
de Kamouraska



418 492-4011



877 851-4011



caisse.t20119@desjardins.com



www.desjardins.com/kamouraska



www.facebook.com/centrekamouraska

Agenda

Juin 2018

1er juin	Collecte des matières organiques		418 492-6523 poste 1
2 juin	Journée intergénérationnelle	Centre communautaire et local des loisirs	Michel Lavoie 418 863-3770
4 juin, 20h00	Séance du conseil municipal	Bureau municipal	418 492-6523 poste 1
4 au 9 juin	Kollaboration	Centre communautaire	Marie-Pierre Daigle kollaborationbsl@gmail.com
5 juin	Collecte des matières recyclables		418 492-6523 poste 1
8 juin	Collecte des matières organiques		418 492-6523 poste 1
12 juin	Collecte des ordures et des encombrants		418 492-6523 poste 1
15 juin	Collecte des matières organiques		418 492-6523 poste 1
18 juin	Rencontre CCU		418 492-6523 poste 2
19 juin	Collecte des matières recyclables		418 492-6523 poste 1
22 juin	Collecte des matières organiques		418 492-6523 poste 1
23 juin	Soirée de la Saint-Jean	Centre communautaire	418 492-6523 poste 3
26 juin	Collecte des ordures		418 492-6523 poste 1
29 juin	Collecte des matières organiques		418 492-6523 poste 1

Juillet 2018

3 juillet	Collecte des matières recyclables		418 492-6523 poste 1
6 juillet	Collecte des matières organiques		418 492-6523 poste 1
9 juillet, 20h00	Séance du conseil municipal	Centre communautaire	418 492-6523 poste 1
10 juillet	Collecte des ordures		418 492-6523 poste 1
13 juillet	Collecte des matières organiques		418 492-6523 poste 1
17 juillet	Collecte des matières recyclables		418 492-6523 poste 1
18 au 22 juillet	Symposium de peinture	Centre communautaire	
20 juillet	Collecte des matières organiques		418 492-6523 poste 1
24 juillet	Collecte des ordures		418 492-6523 poste 1
27 juillet	Collecte des matières organiques		418 492-6523 poste 1
31 juillet	Collecte des matières recyclables		418 492-6523 poste 1

Quai des Bulles
Savonnerie artisanale

KAMOURASKA
ATELIER ET BOUTIQUE
66, AVENUE MOREL
418 492-9673
OUVERT À L'ANNÉE 7/7

QUAIDEBULLES.CA

Boulangerie Niemand

Heures d'ouverture
Juin : du jeudi au dimanche
À partir de la St-Jean : tous les jours de 8h00 à 18h00

82, avenue Morel, Kamouraska 418 492-1236

CHOCOLATERIE
La Fée Gourmande
KAMOURASKA

OUVERT À L'ANNÉE

La Fée Gourmande
65, avenue Morel, Kamouraska
418 492-3030
www.lafeegourmande.ca

CHOCOLATERIE
Chocolats fins
Caramels et tartinades
Crêpes et desserts
Chocolat chaud maison

BAR LAITIER
Crème glacée molle
Sorbets et gelato maison
Trempages maison
Poutine glacée de Kamouraska

POISSONNERIE
Lauzier

POISSONNERIE • BISTRO • FUMOIR ARTISANAL
57, avenue Morel, Kamouraska (Québec) G0L 1M0
Téléphone : 418 492-7988 Fax : 418 492-9225

Livraison partout au Québec
www.poissonnerielauzier.com